Le programme

- **11 h :**
  Esplanade de Rocabey
  Cérémonie patriotique suivie d'un défilé militaire jusqu'à l'hôtel de ville, via le quai Duguay-Trouin
- **15 h 30 - 16 h 30 :**
  Parade Quic-en-Groigne
  De Rochebonne vers l'esplanade Saint-Vincent via Le Sillon
- **16 h 30 - 18 h 30 :**
  Bal musette-Orchestre Sébastien Renard
  Esplanade Saint-Vincent
- **20 h 30 - 22 h 30 :**
  Bal des Variétistes (1re partie)
  Esplanade Saint-Vincent
- **23 h 10 :**
  Feu d'artifice tiré depuis le Môle des Noires, sur le thème d'*Ariane et l'odyssée aérospatiale*
- **23 h 40 - 1 h :**
  Bal des Variétistes (2e partie)
  Esplanade Saint-Vincent

Feu d'artifice 14 juillet 2023
Saint-Malo

Informations pratiques

le Lien malouin

VILLE DE Saint-Malo

NAVIGATION INTERDITE

De 22 h 10 à 00 h 30 : seront interdites les entrées et sorties du port de plaisance des Sablons ainsi que la navigation, le stationnement et le mouillage de tous les navires dans un périmètre de 250m autour du point de tir.

Pour rappel, les survols de drones sont interdits.

- Zones interdites au public
- Zones autorisées au public
- Stationnement interdit le 13 juillet à partir de 22 h
- Voie réservée aux Secours
- Itinéraire voitures après le feu d'artifice
- Accès interdit aux voitures à partir de 19 h 30 le 14 juillet
- Accès interdit aux piétons
- Zone pour personnes à mobilité réduite
- Zone de stationnement pour personnes à mobilité réduite
- Espace repos. Hôtel Océania (le 14 de 15 h à minuit)
- Voie réservée aux bus et aux 2 roues
- Poste de secours Croix-Rouge
- Point de rencontre d'urgence
- Navettes
  Stationnement conseillé au parking Paul Féval
- Bus - Lignes 1 - 2 - 6
- Animation musicale
- Parking vélo
- Meilleur spot

Fort National
Le Sillon
Plage de l'Éventail
Parking Leclerc Paramé
Saint-Coulomb/Cancale
Rue de l'Industrie
Chaussée du Sillon
Esplanade Rocabey
Sortie
Quai Duguay-Trouin
Bassin Duguay-Trouin
Arrêts lignes 1 - 2 - 6
Navettes vers P. Féval
2 express
Bd. de la République
Rennes
Av. Louis Martin
Av. Aristide Briand
Gare
Lignes 1 et 2
Bassin Vauban
Chaussée des Corsaires
Bassin Jacques Cartier
Av. de Marville
Navettes vers Intra-Muros
2 express
Hippodrome
Stade de Marville
Rond-point du Naye
Bassin Bouvet
Bd. des Talards
Rue J-P de Triquerville
Parking Paul Féval
Rue Pierre de Coubertin
Quai de Trichet
Rue du Naye
Rue Georges V
Bd. des Talards
Rue des Antilles
Parking Intermarché de La Découverte
Pl. Bouvet
Arrêt Ligne 1
vers Aquarium
Rue Bougainville
Rue Duperre
Bd. Henry Dunant
Bd. Téhouart
Rue de la Motte
Rue Jean XXIII
Pl. du Maréchal Leclerc
Rue de la Marne
Pl. de la Roulais
Sortie
Rue Jeanne Jugan
Bd. Léonce Demalvilain
Bd. Douville
Rue Pierre Certain
Bd. de l'Espadon
Rue de la Balue
Rennes
Dinard / Rennes
Parking Aquarium
Parking Carrefour La Madeleine

Informations pratiques

Attention !

• Pour des raisons de sécurité, la circulation ne sera rétablie qu'une fois que les piétons auront évacué le secteur.
• À la fin du feu, les véhicules stationnés sur les parkings en enclos et souterrains ne seront autorisés à circuler qu'à partir d'1 h 30.
• Tout stationnement gênant entraînera une mise en fourrière.

POUR UN 14 JUILLET PLUS SEREIN, JE M'Y RENDS PRIORITAIREMENT À PIED, À VÉLO OU EN BUS.

... SINON JE ME GARE :

1 - Au Parking Paul Féval *(parking exceptionnellement gratuit à partir de 20 h)* et j'utilise les navettes gratuites.
★ Aller : au départ de Paul Féval vers Intra-Muros (avenue Louis Martin).
★ Retour : au départ de l'avenue Louis Martin, dès la fin du feu et jusqu'à 1 h 30.

2 - Dans un des 4 parkings extérieurs et je prends les transports en commun MAT qui me déposeront au bout de l'avenue Louis Martin (lignes 1, 2 et 6) et jusqu'à la place Bouvet à Saint-Servan pour la ligne 1.

Pour l'événement, le Réseau Mat met en place des services supplémentaires et, à partir de 23 h 30, le transport sera gratuit dans le sens des retours.
Tous les horaires sont à consulter sur le site : www.reseau-mat.fr

LA CIRCULATION À PROXIMITÉ D'INTRA-MUROS

VENDREDI 14 JUILLET, à partir de 19 h 30 :

★ Tout l'intra-muros sera entièrement interdit à la circulation.
★ La circulation sera totalement interdite entre le rond-point de la porte Saint-Vincent et celui du Naye, avenue Louis Martin ainsi que sur la chaussée du Sillon.

LE STATIONNEMENT À PROXIMITÉ D'INTRA-MUROS

JEUDI 13 JUILLET

★ À partir de 22 h : le stationnement sera interdit dans les parkings situés à la gare maritime, esplanade de la Bourse, quai Saint-Louis ainsi que avenue Louis Martin.

VENDREDI 14 JUILLET

★ À partir de 19 h 30 :
- Fermeture des parkings : plus d'entrées ni de sorties possibles.

★ À partir de 1 h 30 :
- Autorisation de sortie des véhicules des parkings en enclos et souterrains.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT À SAINT-SERVAN

JEUDI 13 JUILLET, stationnement interdit à partir de 22 h :

★ Place Mgr Duchesne (sauf Personnes à Mobilité Réduite le soir du feu)

VENDREDI 14 JUILLET

★ À partir de 14 h : stationnement interdit rue Jeanne Jugan et rue Amiral Magon.
★ À partir de 19 h 30 : circulation interdite à Saint-Servan, dans le secteur rue Gaspé, à partir du rond-point du Naye en direction de Solidor.

★ Infos : 02 99 40 71 11
www.saint-malo.fr et sur l'appli **Le lien Malouin**
(disponible sur Apple et Android)

N° de licences : 1 : 002362 / 2 : 002342 / 3 : 002353 - Conception © Studio Verveine. Imprimé par Média Graphic / Ne pas jeter sur la voie publique